

## Délocalisations : le chantage et les mensonges

Pendant des années, on nous a dit : «*Ça ira mieux dès qu'il y aura la reprise économique, la croissance. Vous verrez, le chômage baissera.*». La reprise est là, et le chômage ne diminue pas ! Voilà pourquoi on nous sort une nouvelle explication au chômage : les délocalisations.

Le volailler Doux est parti de Bretagne pour s'installer au Brésil. Et le patron de Doux de se justifier en disant que le salaire d'un ouvrier en Amérique latine est à 2,40 € de l'heure, au lieu de 11,30 € en Europe. Il ne peut rien face à ces salaires imbattables.

Ce qui est vrai, c'est que ce n'est pas un problème pour les patrons gros et moyens d'aller où que ce soit. Pas de problème matériel pour eux et leur famille d'aller vivre ailleurs. Et ce n'est visiblement pas un problème non plus d'aller surexploiter les gens de manière scandaleuse.

Nos patrons occidentaux font faire des 45 ou 50 heures de travail par semaine, en payant les gens 2 € de l'heure en Turquie, 1,80 € au Mexique, 1,40 € en Afrique du Nord, 50 centimes en Chine et en Inde, 25 au Pakistan. Sans parler du travail des enfants, qui est confié à des sous-traitants.

Leur argument : nous respectons les lois de ces pays. Mais ces lois, ce sont eux qui ont forcé leurs gouvernements à les décider. Sinon, il n'y aura plus d'aide, ou plus d'échange économique.

L'idée que nos patrons seraient eux civilisés, et que ce sont les pays pauvres qui les obligent à en passer par des conditions arriérées, est un gigantesque mensonge. Aucune loi n'empêche nulle part un patron de mieux payer, de mieux traiter, ses ouvriers. Mais si l'un d'eux en avait l'intention, ce qui l'arrêterait, c'est la pression des autres patrons et des banquiers des pays riches, qui verraient cela d'un sale œil, et s'uniraient contre lui.

Avant la seconde guerre mondiale déjà, il y avait un fort chômage en France. Pendant ce temps, les travailleurs de Michelin en Indochine devaient suer pour un bol de riz par jour, sous la trique des légionnaires français et des engagés,

pour fabriquer le caoutchouc de ses pneus. Et Lesieur en faisait autant pour produire son huile de table au Sénégal. On pouvait pourtant faire les lois qu'on voulait en Indochine et au Sénégal : c'étaient des colonies.

Si pendant les années 1950-1970, le patronat a eu un peu d'égards, exceptionnellement, en acceptant en Europe et aux Etats-Unis que les salaires, les conditions de travail et la protection sociale s'améliorent, ce n'était pas naturel. C'était dû d'abord et avant tout à l'existence de l'URSS. Les grosses entreprises craignaient la contagion de ce communisme qui supprimait la propriété privée des grosses entreprises capitalistes.

En réalité, les délocalisations ne sont qu'une goutte d'eau, à peine 5% des capitaux que les patrons des pays riches investissent à l'étranger. L'immense majorité de ces capitaux, ils les investissent dans d'autres pays riches, et ces fortunes ne servent qu'à se battre entre concurrents. N'empêche, les 5% de délocalisations sont utilisés aussi pour faire peur aux travailleurs ici : si vous réclamez quoi que ce soit, on sera obligé de délocaliser. Pire, il faut accepter des reculs sur la paye, sur la protection sociale, sur les horaires.

Le chômage n'a pas attendu les délocalisations pour exister. Il est né avec le monde capitaliste. Il ne mourra qu'avec lui. Il vient des gains de productivité d'une part, que les patrons refusent de partager. Il vient aussi de ce qu'ils ne veulent pas produire pour les pauvres de la planète. Ce n'est pas assez rentable à leurs yeux.

Il y aurait du travail pour tous, pour satisfaire tous les besoins humains. C'est le système capitaliste qui met à l'écart une partie de l'humanité. Il faudra bien qu'un jour, on repose cette question de la propriété des grosses entreprises qui commandent l'économie.

10/10/2004

L'Ouvrier n° 151

ON PEUT PHOTOCOPIER, FAIRE CONNAITRE, DIFFUSER L'OUVRIER  
(boîtes à lettres, marchés, affichages dans les cités)

Pour recevoir d'autres numéros, nous aider, nous écrire :  
L'OUVRIER BP 64 - 94202 IVRY/SEINE CEDEX